

# Inspection des outils et équipements



Association paritaire de **santé**  
et de **sécurité** du travail, secteur  
**imprimerie** et activités connexes

[www.aspinprimerie.qc.ca](http://www.aspinprimerie.qc.ca)

Inspection réalisée par : \_\_\_\_\_

Département(s) : \_\_\_\_\_ Date (jour/mois/année) \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

## Outils portatifs à moteur et accessoires

Oui Non N/A

En bon état

- ex. poignée et boîtier intacts, fils non dénudés, gaine isolante non fendue ni craquée, cordon froid au toucher lorsqu'en fonction, boyau d'air non déformé ni usé

Rangés à un endroit prévu à cette fin, sans risque de tomber

Fiche de branchement solide munie d'une troisième broche sinon l'outil a une double isolation interne

Rallonge électrique de type industriel, d'un calibre approprié à l'outil utilisé

- vérifier l'ampérage de l'outil pour déterminer le calibre sécuritaire à utiliser, ex. 14 ou 12

Cordons électriques ou boyaux d'air installés de façon à ne pas gêner le passage

- ex. suspendus à plus de 2 m du sol ou protégés et fixés au sol

Chargeur utilisé spécifique à la batterie de l'équipement

Boyau d'air comprimé sous haute pression : muni de chaînes de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue pour parer un bris de connexion

Meule entreposée à l'abri des chocs et des variations de température, dans des armoires ou tiroirs conçus à cette fin

Porte-outil ou support de travail de la meule fixé solidement et ajusté à moins de 3 mm de la meule

★ On débranche l'outil avant de faire des réglages ou de changer les accessoires

★ On débranche l'outil en tirant sur la fiche et non sur le cordon

★ On n'utilise pas un outil électrique dans un milieu détrempe

★ On porte les équipements de protection requis; on évite le port de gants et de vêtements amples quand on utilise les outils

- ex. protection recommandée : lunettes de sécurité ou visière, protecteurs auditifs, souliers de sécurité

★ On ne se nettoie pas avec l'air comprimé

## Échelles et escabeaux

Équipements et montants propres, sans arêtes vives ou fissures, ni signe de corrosion

Barreaux, rivets, écrous solidement fixés

Pieds, marches, échelons complets et fixés solidement

Pieds de l'échelle en métal munis de patins antidérapants

Poulie ou corde de l'échelle en bonne condition

Dispositif de verrouillage de la rallonge de l'échelle en place et fonctionnel

Fabriqué d'un matériel isolant ou en bois si utilisé près d'un conducteur électrique

Échelle de longueur suffisante pour le travail à faire

- dépasse d'au moins 90 cm la surface ou le palier à atteindre

▼ Échelle fixe :

- ▶ ancrée solidement à la structure, les barreaux installés à une distance de 150 mm du mur

- ▶ espace libre maintenu autour de l'échelle

- 90 cm devant et 40 cm de chaque côté

Utilisation d'une crinoline si risque de chute de plus de 6 m

★ On ne se sert pas de la plateforme de l'escabeau comme d'un échelon

★ On n'utilise pas d'escabeau sur une plateforme ou devant une porte

★ On monte ou descend de l'échelle en faisant face à l'équipement et en utilisant les trois points d'appui

Machines	Oui	Non	N/A
Pièces en mouvement et angles rentrants inaccessibles durant le fonctionnement • ex. protection des courroies, roues d'engrenage, rouleaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lampe UV : zone de danger signalée; tout rayonnement bloqué par un protecteur étanche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
▼ Arrêt d'urgence			
▶ en bon état, facile d'accès et situé hors de la zone dangereuse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
▶ clairement identifié et de type champignon • ex. aucun bouton encastré	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Panneau de commande en bon état; commandes bien identifiées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dispositifs de sécurité fonctionnels • attention aux contournements	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zones dangereuses bien éclairées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pièces métalliques du bâti de la machine mises à la terre et isolées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pédale de fonctionnement : protégée sur le dessus et les côtés par un protecteur fixe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Canalisations d'air comprimé ou de gaz naturel en bon état et protégées de tout impact accidentel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pression d'air utilisée pour le nettoyage des machines réglée à l'aide d'un régulateur de pression ou d'une soufflette de sécurité à < 200 kilopascals (30 psig) à la sortie de la buse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fosse sous les presses (ainsi que zones environnantes) propres • absence d'obstacle pouvant entraîner un risque de chute	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Zone sécuritaire pour traverser le convoyeur ou la machine • ex. pont muni de rampes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Collecteur de poussières combustibles fermé <sup>1</sup> : installé à l'extérieur du bâtiment; si à l'intérieur, adjacent à un mur ou à un plafond donnant sur l'extérieur et muni d'évents anti-déflagrants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
★ On utilise les procédures d'opération sécuritaire lors des interventions sur la machine	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
★ On applique le cadenassage lors des travaux de déblocage, d'entretien et de réparation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
★ On porte les équipements de protection requis; on évite le port de gants, de vêtements amples, de lacets trop longs quand on travaille près des machines • ex. protection recommandée : lunettes de sécurité ou visière, protecteurs auditifs, souliers de sécurité, chemise boutonnée à manches courtes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Outils à main</b>			
En bon état, propres et secs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bien rangés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Objets coupants et couteaux utilitaires rangés dans un étui, lame rétractée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Limes munies d'un manche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Absence d'outils de confection artisanale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
★ On utilise les outils appropriés au travail à réaliser	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>Passerelles et plateformes aux machines</b>			
Surface propre (exempte d'obstacles ou d'objets à la traîne) et antidérapante	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Absence de vide ou de dénivellations pouvant entraîner une chute de hauteur ou de plein pied	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Hauteur de plus de 45 cm du sol : garde-corps d'une hauteur comprise entre 90 cm et 110 cm et lisse intermédiaire sur tous les côtés exposés aux chutes et ceinturé au plancher d'une plinthe de 10 cm pour empêcher la chute d'objets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Escalier d'accès muni de rampes latérales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Angle maximal de l'escalier menant à la passerelle de 45° <sup>2</sup>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Deux issues disponibles en cas d'évacuation d'urgence	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

★ Ce pictogramme indique les actions ou les méthodes de travail à observer.

1. Consulter l'article 59 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail portant sur les collecteurs de poussières fermés pour plus de renseignements sur la norme à respecter.
2. Dans le cas contraire, consulter la norme B651-2005, *Graphic technology – Safety standard – Printing press systems*, à l'annexe C et procéder à l'analyse de risque suggérée.